

Bulletin d'inscription « Seniors en Vacances »



Séjour à Meschers
Du 14 au 21 septembre 2019

Pour toute réservation du séjour, fournir obligatoirement et pour chaque participant :

- Le formulaire de renseignements complété et signé
- Une copie de la carte d'identité en cours de validité (ou passeport)
- Pour bénéficiaire de l'aide de l'ANCV, une photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition
- En cas de perte d'autonomie ou de handicap, une copie de la carte d'invalidité, de la notification de l'AAH, ou de la pension d'invalidité, ou de la notification du Conseil Général pour les GIR 2 à 4 et de la CRAM pour les GIR 5 et 6.
- Une attestation de Responsabilité Civile.

Vous pouvez envoyer le tout à :

CCAS - Mairie de Soyaux
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX

Ou le transmettre directement à votre CCAS, 14 Boulevard Léon Blum à SOYAUX.

Attention : places attribuées après avis de la commission sociale.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous joindre
au **05 45 97 41 52**

1^{er} PARTICIPANT AU SÉJOUR

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Code Postal : Ville :

Né(e) le : à :

Situation personnelle :

Retraité Sans activité professionnelle

Situation maritale :

Marié(e) / pacsé(e) Célibataire

Veuf(ve) Divorcé(e)

En situation (le cas échéant) :

De handicap De perte d'autonomie

Attention : joindre les justificatifs¹

¹ Copie de la carte d'invalidité, de la notification de l'AAH, ou de la pension d'invalidité, ou de la notification du Conseil Général pour les GIR 2 à 4 et de la CRAM pour les GIR 5 et 6.

2^e PARTICIPANT AU SÉJOUR

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Code Postal : Ville :

Né(e) le : à :

Situation personnelle :

Retraité Sans activité professionnelle

Situation maritale :

Marié(e) / pacsé(e) Célibataire

Veuf(ve) Divorcé(e)

J'accompagne le 1^{er} participant en qualité de :

Conjoint Ami(e) Enfant de moins de 18 ans

Aidant professionnel

Aidant familial :

(Précisez le lien de parenté)

En situation (le cas échéant) :

De handicap De perte d'autonomie

Attention : joindre les justificatifs²

² Copie de la carte d'invalidité, de la notification de l'AAH, ou de la pension d'invalidité, ou de la notification du Conseil Général pour les GIR 2 à 4 et de la CRAM pour les GIR 5 et 6.